

L 2 - 2^{ème} année des études d'orthophonie

STAGE S4 : CABINET LIBERAL ET STRUCTURE DE SOINS

Le Stage S4 du 2^{ème} semestre de L2 des études d'orthophonie est un stage de découverte en cabinet libéral et en structure de soins de 120h ou de 30 demi-journées soit :

- 80 h ou 20 demi-journées en cabinet libéral auprès un(e) orthophoniste agréé(e) par le DUEFO (liste pour les orthophonistes exerçant en libéral principalement à Paris et en banlieue et agréé(e)s par le DUEFO disponible sur MOODLE)

ET

- 40 h ou 10 demi-journées en structures de soins. Sont considérées comme structures de soins, les : CAPP, CATTP, EEAP, FAM, IME, IEM, IES, ITEP, MAS, SESSAD, SSR, CAMSP, CMP, CMPP, CMRRF, EHPAD, EME, IRJS, PMI, maisons de retraite privées (liste non exhaustive). **Attention pas de stage dans les services hospitaliers.** Dans les structures de soins vous pouvez être encadrés durant votre stage par tous les professionnels de santé y exerçant. Si votre maître de stage est orthophoniste, celle-ci ou celui-ci doit avoir plus de trois ans d'exercice et être agréé(e) par le DUEFO.

Objectifs du stage :

- Découvrir et observer activement les milieux d'exercice clinique de l'orthophonie ;
- Identifier les différents professionnels intervenant auprès du patient et connaître leur rôle ;
- Acquérir des connaissances sur le fonctionnement des structures et des institutions ;
- Observer les différentes étapes de la pratique professionnelle.

Eléments du contenu du stage :

La posture de l'étudiant stagiaire est celle de l'observation et du questionnement.

L'étudiant stagiaire profite des opportunités de rencontres et de découverte des services.

Il assiste aux évaluations, aux interventions de l'orthophoniste et aux consultations de l'orthophoniste et de tous les professionnels de soins avec lesquels l'orthophoniste est en contact.

- Modalités relationnelles entre un soignant et un patient et/ou son entourage ;
- Liens interprofessionnels ;
- Connaissance du fonctionnement des structures et des institutions ;
- Découverte des différents services ;
- Prise de connaissance du lexique spécifique à la profession d'orthophoniste et aux professions connexes ;
- Acquisition des règles d'hygiène ;
- Lecture des dossiers médicaux ;
- Découverte des outils, des moyens et des différentes modalités de soins en orthophonie ;
- Observation des interventions de l'orthophoniste et des autres soignants.

**Département Universitaire d'Enseignement
et de Formation en Orthophonie – DUEFO –**

Faculté de Santé Sorbonne Université

Site Pitié Salpêtrière

91 Bd de l'Hôpital

75634 PARIS CEDEX 13

Tél. : 01 44 27 93 34

medecine-dfs-orthophonie@sorbonne-universite.fr

Recommandations pédagogiques au stage :

Préalablement aux stages, le maître de stage définit avec l'étudiant stagiaire des axes d'observation clinique.

Des temps de supervision sont prévus afin de permettre à l'étudiant d'échanger directement avec le maître de stage, d'approfondir ses connaissances, d'explicitier des situations particulières, de livrer ses questionnements et ses doutes et de se situer dans un environnement professionnel.

Le maître de stage aide à la mise en place de l'identité professionnelle et soutient l'étudiant stagiaire dans sa démarche d'observation active.

Modalités d'évaluation du stage :

Un rapport de stage (5 pages maximum – document word – police Times new roman 12) est demandé à l'étudiant. Ce rapport sera évalué par le maître de stage.

Le maître de stage remplit une fiche de validation.

Une évaluation formative à mi-stage est demandée afin de permettre à l'étudiant de s'ajuster si besoin et de bénéficier au mieux de la fin de son stage.

Critères d'évaluation du stage :

- Qualité du rapport de stage
- Comportement et ouverture de l'étudiant durant le stage ;
- Capacités relationnelles avec les différents interlocuteurs.